

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 8 / avril 2014 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Sans tendance claire depuis le début de cette campagne et après le statu quo du mois de février, les prix à la production des céréales affichent en mars un sursaut haussier en lien avec des inquiétudes météorologiques et les préoccupations liées aux événements en Ukraine. Pour l'avoine, espèce la plus dépréciée cette campagne en comparaison avec les deux précédentes, l'évolution n'est pas sensible (à peine 2 euros de plus sur le mois). En revanche, sur le blé meunier et le triticale, les gains dépassent 10 euros. L'achat ferme s'est renforcé sensiblement sur les orges de brasserie, avec une part de 58 % (hiver) à 72 % (printemps), alors qu'en février les achats d'orges brassicoles s'effectuaient à parité en acompte et en ferme.

En €/t	mars 2014		mars 2013	
	Prix fermes	Prix fermes	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	190	190	222	222
Blé dur	224	224	221	221
Orge mouture	164	164	196	196
OBH*	160	160	197	197
OBP**	174	174	198	198

Source : enquête prix payés aux producteurs

*OBH : orges brassicoles d'hiver

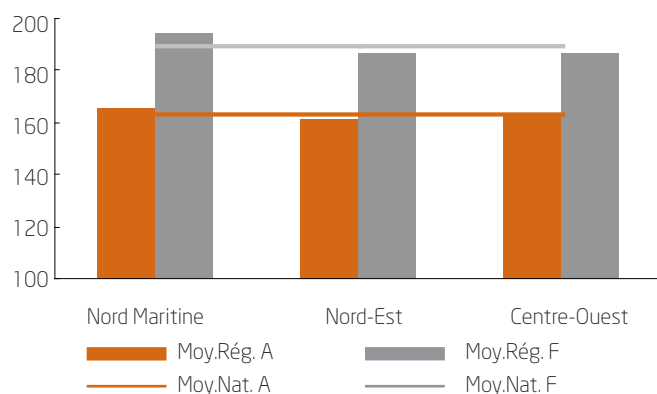
**OBP : orges brassicoles de printemps

En février, les prix de cette campagne affichaient un repli sur les trois dernières campagnes, quelle que soit l'espèce. En revanche, en mars, le blé dur s'échange à présent quelques euros de plus qu'il y a un an. Les autres espèces conservent un prix moins attractif qu'en mars 2013, le différentiel maximum concernant toujours l'avoine, en recul de -37 %. Comparés aux prix 2011/12, le repli demeure généralisé, de -4 % (blé tendre) à -37 % (avoine). Mais comparés aux prix 2010/11, les orges de mouture et les orges brassicoles de printemps bénéficient maintenant d'un bonus et les orges brassicoles d'hiver d'un prix équivalent. L'avoine conserve la plus forte décote : -25 %.

Blé tendre

Le blé tendre profite de la plus forte augmentation sur le mois : + 12 euros en achat ferme, modalité qui a rassemblé 78 % des transactions. Le prix moyen au 15 mars en moyenne nationale s'établit à 190 €/t, soit 32 euros de moins qu'il y a un an.

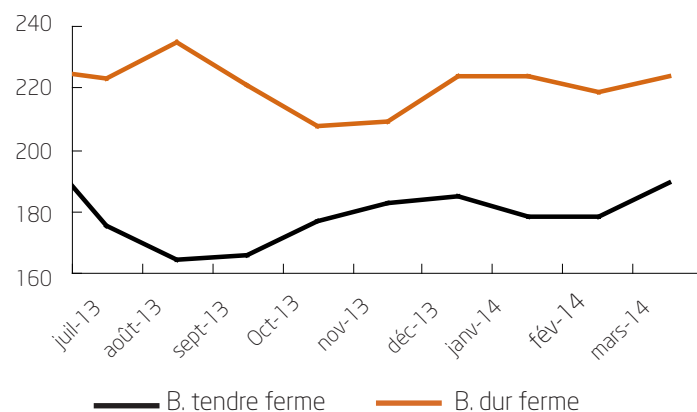
Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Sans changement sur le mois, les disparités de prix à l'échelle interrégionale s'échelonnent dans un intervalle de 8 euros, avec toujours un maximum relevé sur le regroupement du Nord Maritime (195 €/t) alors que les regroupements du Nord-Est et du Centre-Ouest bénéficient de prix moins attractifs (187 €/t).

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

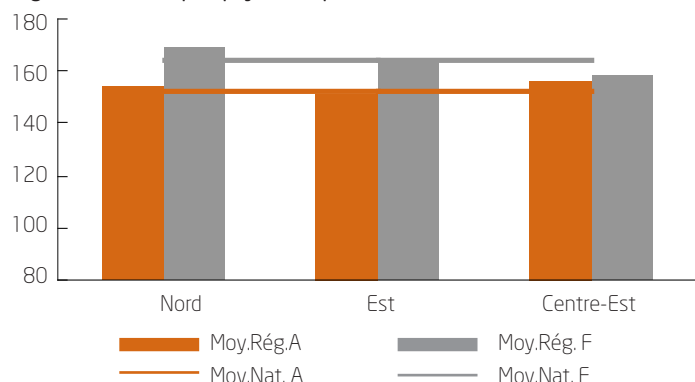
Blé dur

Le prix moyen d'achat ferme du blé dur gagne 6 euros sur le mois. A 224 €/t, le blé dur s'achète à présent quelques euros de plus que la campagne précédente (221 €/t), alors que le mois dernier une tonne de blé dur s'échangeait encore 20 euros de moins qu'en février 2013. C'est la seule espèce dans ce cas. Le prix actuel conserve une décote de 18 euros à deux ans et de 31 euros à 3 ans. 72 % des achats ont été effectués suivant la modalité ferme.

Orges

Le prix payé au producteur en achat ferme pour une tonne d'orges de mouture gagne 8 euros sur le mois, à 164 €/t. Cette modalité d'achat a concerné 68 % des transactions. A l'échelle interrégionale les disparités sont un peu plus prononcées que sur les autres espèces, avec un maximum de 11 euros relevé entre les regroupements du Nord (169 €/t) et du Centre-Est (158 €/t).

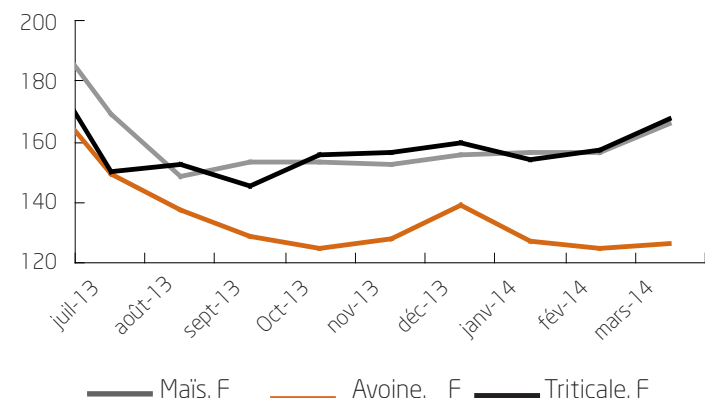
Orges de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges de brasserie s'échangent à 160 €/t en variété d'hiver (+3 euros) et 174 €/t en variété d'été (+4 euros). Les prix interrégionaux en orges brassicoles de printemps se tiennent dans un intervalle de 4 euros. Les disparités sont plus fortes sur les orges brassicoles d'hiver : 10 euros séparent les prix les plus attractifs du Nord (169 €/t) de ceux du Centre-Est.

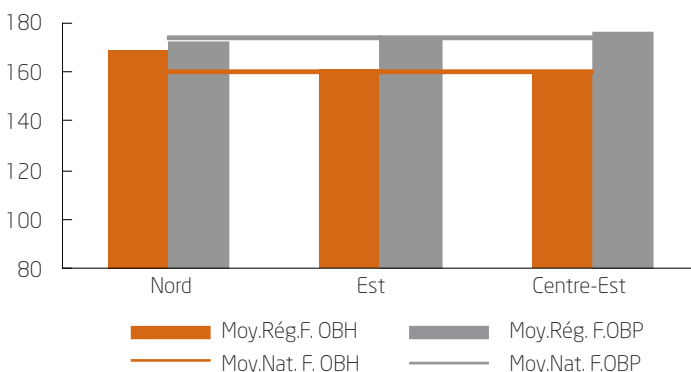
Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges se distinguent des autres espèces enquêtées : elles bénéficient à présent d'un prix comparable (orges de brasserie d'hiver) ou supérieur (brasserie de printemps : + 5 euros ; mouture : + 11 euros) à celui pratiqué en 2010/11. En revanche, les prix des orges conservent une décote par rapport aux deux précédentes campagnes, comprise entre -10 % et -21 %.

Orges de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Pratiquement inchangé depuis le mois de septembre, en se maintenant jusqu'alors dans un intervalle de 153 à 157 €/t, le prix payé au producteur pour une tonne de maïs profite enfin d'une réévaluation significative : + 9 euros. Le prix moyen d'achat ferme s'établit ainsi à 166 €/t en mars, soit 23 à 37 euros de moins que les trois précédentes campagnes. A l'échelle interrégionale, les prix sont compris dans un intervalle maximum de 7 euros. La part des achats fermes s'est réduite de 75 à 61 % sur le mois.

Avoine et triticale

L'avoine ne profite que très peu de la tendance haussière du mois de mars, avec une moyenne de 127 €/t en mars (125 €/t en février), contre un peu plus de 200 €/t les deux précédentes campagnes et 168 €/t il y a trois ans. L'achat ferme régresse et se porte à 75 % (-13 points).

Le triticale conserve une part de 93 % d'achats conclus en modalité ferme, proportion toujours la plus élevée parmi les espèces enquêtées. Son prix moyen profite de la plus forte augmentation après le blé tendre : +10 euros. A 168 €/t, le triticale bénéficie à présent d'un bonus de plus de 40 euros sur l'avoine.

	mars 2014	mars 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	166	203
Avoine	127	202
Triticale	168	200

Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales

est une publication de FranceAgriMer. **Directeur de la publication** : Éric Allain.
Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -
Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / **Contact presse** : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr /
 V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019
Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.